

FICHE D'INSCRIPTION

M. Mme Melle

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ADRESSE :

C.P. : VILLE :

TEL. DOM : TEL. PORT : TEL. BUR. :

DATE DE 1^{ère} ADHESION : N° DE LICENCE :

DIPLOMES EQUESTRES ACQUIS :

REPRESENTANT LEGAL : M Mme

PERE MERE AUTRE TEL en cas d'urgence :

PROFESSION. :

1- Durant l'année souhaitez vous recevoir des informations et participer :

Aux animations perfectionnement à des stages aux compétitions
d'entraînement 5^{ème} catégorie

2- Seriez-vous disponible pour nous aider à organiser les compétitions OUI NON

Seriez-vous disponible pour participer à la vie du club : OUI NON

3- De part votre profession (médecin...) ou vos relations, pouvez-vous ou connaissez-vous d'éventuels partenaires susceptibles d'être intéressés par nos compétitions, OUI NON
 , dans le cas positif, nous nous permettrons de prendre contact avec vous

NIVEAU JOUR ET HEURE PONEY CHEVAL

INFORMATIONS

Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est vivement conseillée.

Lors de l'inscription, le cavalier doit présenter ou prendre une licence fédérale qui donne la possibilité :

*d'une assurance dans tous les Centres affiliés en France

*de passer des examens fédéraux

*de participer à une dynamique sportive.

Prévoir un quart d'heure avant et après la reprise pour assurer les soins et s'occuper de sa monture.

ACTIVITES PROPOSEES

Leçons en manège (terrain couvert) ou en carrière (terrain d'extérieur). Apprentissage du dressage, du saut d'obstacles, promenades, jeux, voltige, pony-games, sorties en compétitions, passage des galops (examens fédéraux).

Pendant toutes les vacances scolaires des stages sont organisés (voir le programme affiché au bureau avant chaque période de vacances)

TENUE DU CAVALIER

Un pantalon confortable et une paire de bottes même de pluie pour débiter (les chaussures sans talons sont interdites). Un **CASQUE attache 3 points** aux normes européennes EN1384 est **obligatoire**. Ensuite nous vous conseillons d'équiper votre enfant d'un protège dos pour les séances d'obstacles, il est obligatoire pour les séances de cross

Equipement : Casque, bottes, cravache

Sac de pansage avec brosse dure et cure pied

Gants, éperons et guêtres (à partir du niveau G5)

Pensez à marquer le matériel et les vêtements. Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

ASSURANCES

Le club a souscrit une assurance en responsabilité civile auprès de la compagnie AXA France IARD. Nous vous recommandons de souscrire des garanties complémentaires notamment en accidents corporels au regard de l'activité sportive pratiquée. Nous vous invitons à vérifier vos propres contrats d'assurances et votre protection sociale personnelle.

AGE MINIMUM DES CAVALIERS :4 ANS

ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE DE L'EQUITATION

Si vous n'êtes jamais monté à cheval : nous vous conseillons de commencer par un forfait de 3 longues (cours particuliers pendant lesquels le poney est tenu par l'enseignant). Vous apprendrez les rudiments de l'équitation : brosser, seller, brider, marcher au pas, trotter, conduire. A l'issue de ces 3 cours vous pourrez être admis en cours collectif d'initiation.

Pièces à fournir à l'inscription : un certificat médical d'aptitude à la pratique d'une activité sportive, un *certificat médical d'aptitude à l'équitation en compétition* pour l'inscription aux compétitions officielles (5^{ème} catégorie), ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs, une vaccination antitétanique où un rappel de moins de 5 ans est recommandé.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENTS DES ABONNEMENTS

L'intégralité du montant du forfait choisi est due à l'inscription et ne peut faire l'objet d'aucune annulation, remboursement ou report.

Seule une absence supérieure à deux séances consécutives pour raisons médicales et justifiées dans les 48 heures par un certificat médical peut entraîner un remboursement des séances. Dans ce cas uniquement, la demande doit être adressée par écrit au responsable du Centre d'Equitation.

Seul le directeur du centre peut éventuellement accorder des remboursements liés à des circonstances autres que médicales. Quelle que soit la raison, des frais de dossiers seront retenus à hauteur de 20% du montant global.

PAR AILLEURS, QUELQUES RECOMMANDATIONS

* Garer les voitures sur le parking, (jamais à l'abord des écuries), rouler à **30 km/h maxi** sur le chemin d'accès, ne surtout ne pas klaxonner. Ne rien laisser d'apparent et de valeur dans votre voiture.

* **Tenir les chiens en laisse dans toute l'enceinte du club.**

* Jeter vos détritrus et canettes de boissons dans les poubelles, surtout pas sur le chemin d'accès ou dans les fossés qui le borde.

* **Interdiction de fumer dans l'enceinte du club.**

* Respecter les espaces verts.

* Ne pas donner à manger aux chevaux et aux poneys, ne pas jouer au ballon aux abords de l'écurie.

Ces quelques mesures permettront à tous de cohabiter en toute sécurité dans un cadre où nous souhaitons préserver le calme et la propreté

DATE

SIGNATURE

ASSURANCE

ACCUSE D'INFORMATION (à conserver par le Club)

M Mme Melle NOMPRENOM

ADRESSE

CP VILLE

Reconnais avoir été personnellement informé(e) du contenu du contrat d'assurance souscrit par le Club et du contrat d'assurance inclus dans ma licence (ou celle de mes enfants).

Je reconnais que le Club a mis à ma disposition des propositions de garanties complémentaires en individuelle accident.

- Je souhaite y adhérer
- Je ne souhaite pas y adhérer.

(En cas de réponse négative, fournir une attestation de votre assurance personnelle garantissant tous les risques que vous, ou votre enfant, pouvez encourir ou occasionner lors de la pratique d'une activité équestre.

Fait à NIORT, le :

SIGNATURE

Cachet du Club